

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme GISÈLE GALLICHAN, présidente
 M. JOHN HAEMMERLI, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE LACHENAIE
(SECTEUR NORD)**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 4 mars 2003, à 19 h 30
Centre communautaire de Charlemagne
15, rue Saint-Paul
Charlemagne

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 4 MARS 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL:

M. André Boileau	1
M. Massimo Iezzi	4
M. Jacques Trottier	9

CENTRE LA CROISÉE:

Mme Cynthia Bériault, M. François Dufresne et Mme Patricia Goulet	12
---	----

ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR:

Mme Sarah Smith et M. Marc-André Coulombe	15
---	----

ÉCOLE SECONDAIRE L'HORIZON:

M. Danick Grenon	18
------------------------	----

UTA, MRC L'ASSOMPTION:

M. Jacques Gagné et M. Luc St-Georges	23
Mme Thérèse Chèvrefils	24

Mme LIETTE LACOMBE	29
--------------------------	----

(M. Richard Bernaquez pour Mme Liette Lacombe)	30
--	----

M. RENÉ CYR, CHANTAL DIGNARD, MYLÈNE CYR, JEAN-SÉBASTIEN CYR	31
--	----

MANOIR DES SEIGNEURS:

M. François Valiquette, M. Louis Kirouac	35
--	----

S.I.I.C.H.L.G., ET SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

DU CH LE GARDEUR - CSN:

Mme Julienne Gagnon	40
---------------------------	----

Mme DIANE LACERTE	43
-------------------------	----

M. FRANÇOIS VALIQUETTE	48
------------------------------	----

M. YVAN LAVOIE	51
----------------------	----

M. MARIO DESROSIERS	53
---------------------------	----

M. LIONEL PAQUETTE	54
--------------------------	----

SÉANCE DU 4 MARS 2003
SÉANCE DE LA SOIRÉE

MADAME LA PRÉSIDENTE :

5

Alors bonsoir, et bienvenue à la suite de cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie.

10

Avant d'appeler le premier groupe ce soir, je veux rappeler que, tel qu'il fut entendu avec chacun, la présentation ne doit pas dépasser dix (10) minutes. La Commission sera stricte à cet égard.

15

Pour ceux dont le mémoire tient en quelques pages, ils pourront nous en faire la lecture, mais nous demandons à ceux dont le texte est un peu plus long d'aller à l'essentiel, parce que je le répète, la Commission lit tous les mémoires et chacun de ces mémoires est rendu public, même les mémoires qui ne sont pas présentés devant nous sont également rendus publics.

20

Et bien sûr, comme il faut tenir, respecter le temps et le droit de parole de ceux qui sont inscrits ensuite, alors c'est pour ça qu'on demande la collaboration de chacun et chacune.

25

Alors, j'appelle tout de suite la Communauté métropolitaine de Montréal.

Bonsoir, en vous demandant de vous identifier et aussi, de me faire savoir si vous souhaitez que je vous fasse signe et à quel moment.

M. ANDRÉ BOILEAU :

30

Alors, bonsoir Madame la Présidente, bonsoir Monsieur le Commissaire, mesdames, messieurs, bonsoir.

J'ai le plaisir d'agir ce soir à titre de président de la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal et mon nom est André Boileau.

35

Je suis accompagné à ma gauche par monsieur Massimo Iezzoni, directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal, et à ma droite monsieur Jacques Trottier, ingénieur et conseiller en environnement à la même Communauté métropolitaine.

40

Le mémoire que je vais vous présenter... alors, si vous voulez m'indiquer après huit (8) minutes?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Huit (8). parfait.

45 **M. ANDRÉ BOILEAU :**

S'il vous plaît, Madame la Présidente.

50 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Bien sûr.

M. ANDRÉ BOILEAU :

55 Le mémoire que je vais vous présenter a été soumis par notre Commission à l'exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal, ainsi qu'à la dernière assemblée de son conseil, le vingt (20) février dernier.

60 Le Conseil, qui représente les élus de la région métropolitaine, a adopté le mémoire par une résolution unanime et il est donc le fruit d'un consensus métropolitain.

65 Vous savez que la Communauté métropolitaine de Montréal est à élaborer actuellement, un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de son territoire, composé de soixante-trois (63) municipalités.

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale provinciale sur la gestion des matières résiduelles mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, deux mille huit (1998-2008).

70 Commencé en deux mille deux (2002), le plan devrait être complété d'ici la fin de l'année deux mille trois (2003), et une fois adopté par le Gouvernement, ce dernier devra être mis en oeuvre par les municipalités.

75 Le mémoire que nous vous présentons ce soir s'inscrit également dans l'élaboration de ce plan puisque le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie est situé sur le territoire de la CMM.

Le vingt-huit (28) janvier dernier, nous avons fait état du sommaire de l'état de la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire desservi par la CMM.

80 Je peux vous dire que de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les municipalités, les groupes environnementaux et les intervenants, aussi bien avant la présentation publique de ce sommaire que subséquemment.

85 Ces rencontres ont donné lieu à de fructueux échanges entre les participants et les membres de notre commission.

Je peux également vous affirmer que les participants rencontrés constatent que la consultation, la concertation et la transparence sont à l'ordre du jour de la démarche entreprise par

la CMM, de doter la région métropolitaine d'un plan de gestion de matières résiduelles qui fasse consensus.

90

Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, c'est dans cette optique que j'ai maintenant le plaisir de présenter aux membres de la Commission, le mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et ce document, qui constitue ni plus ni moins que le mémoire de la grande région métropolitaine, est le reflet de la consultation entreprise il y a quelques mois et le fruit d'une réflexion que nous entendons bien poursuivre assidûment dans les prochains mois.

95

(M. BOILEAU FAIT LECTURE DU MÉMOIRE.)

Merci de votre diligence et de votre écoute.

100

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, monsieur Boileau.

105

Quand vous dites, dans votre dernière recommandation, qu'il faut réévaluer le dossier de Lachenaie, quel est, dans votre vision, l'avenir du site de Lachenaie? Est-ce que vous êtes à la recherche d'autres sites sur votre territoire?

M. ANDRÉ BOILEAU :

110

Madame la Présidente, vous me demandez de me prononcer sur des orientations et des scénarios qui feront partie d'un PGMR qui sera soumis à des consultations.

115

Aujourd'hui nous avons, à la CMM, en début d'année, déposé publiquement l'état sommaire de la situation.

La marche est haute pour les villes, les citoyens, les organismes environnementaux, les ICI et Recyc-Québec, si nous voulons atteindre le soixante pour cent (60 %) de valorisation.

120

Alors, est-ce qu'on regarde d'autres alternatives? Est-ce qu'il y aura augmentation du recyclage? Des mesures nécessaires pour aider les municipalités à aller chercher des fonds pour mettre en place des processus de compostage pour atteindre cinquante (50) à cinquante-cinq pour cent (55 %)? Tout est possible.

125

Mais il est certain, Madame, qu'il y aura toujours quarante pour cent (40 %) de matières qui ne seront pas valorisables, qui devront être enfouies, et nous verrons, la CMM, à procéder à certaines recommandations en temps opportun.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

130

Mais, quand même, vous ne viendrez pas me faire croire que vous ne commencez pas à regarder un peu l'horizon au-delà là des alternatives? Est-ce que vous pensez à certaines alternatives?

135 S'il vous plaît, mesdames et messieurs!

M. ANDRÉ BOILEAU :

140 Il sera sûrement nécessaire de regarder sur le territoire desservi par la CMM, d'analyser les possibilités d'implanter d'autres sites, mais ce que je vous dis c'est que moi, je crois au développement durable et je suis un élu municipal, Madame, qui, chez moi, fait la collecte à trois (3) voies, depuis sept (7) ans.

145 Je sais que maintenant j'ai quarante pour cent (40 %) de mon sac que je n'envoie plus au site d'enfouissement, et quand on pourra délimiter qu'est-ce qu'il nous reste à enfouir, il sera plus facile de se regarder puis de s'harmoniser puis dire: Oui, telle matière ira là et telle matière ira là

MADAME LA PRÉSIDENTE :

150 Avant de donner la parole à mon collègue, j'avais une question sur ces contrats que... vous nous donnez la liste des municipalités, en page 6 de votre mémoire, mais on constate que parmi ces municipalités, beaucoup sont devenus des arrondissements de Montréal, et en particulier Montréal-Est, qui est la première à arriver à échéance là

155 Alors, quelle est la mécanique dans les circonstances? Est-ce qu'il n'y a pas là-- je ne suis pas avocate, mais -- juridiquement, une façon de faire en sorte que les contrats peuvent avoir des modifications, vu que l'entité juridique qui l'a signé n'est plus la même là?

M. MASSIMO IEZZONI :

160 Bien, si vous permettez, au niveau des arrondissements, il faut savoir que dans les législations, dans les villes fusionnées, les arrondissements ont compétence sur la gestion des déchets, sur les soumissions relativement aux contrats de déchets.

165 Donc, c'est prévu dans la Loi, donc les arrondissements sont autonomes au niveau des contrats, et la dotation est donnée par la ville. Donc à ce moment-là ils ont pleine compétence dans la gestion de leurs déchets.

170 Ce qui va se passer dans l'exercice qu'on vous a fourni, au niveau des arrondissements pour la Ville de Montréal...

Et c'est arrivé, si vous l'avez vu cette année, il y a eu une harmonisation, suite aux soumissions, qui étaient légèrement plus élevées; je ne sais pas si vous avez suivi cette péripétie-là

175 en début d'année, il y a eu une harmonisation entre les différents arrondissements, pour renégocier avec leurs contracteurs.

180 Alors, dans ce cas-ci, quand on parle de *l'harmonisation des contrats*, ce qu'on fait valoir c'est qu'il y aura évidemment un choix à faire au niveau des villes, pour deux mille trois (2003), donc avant le trente et un (31) décembre deux mille trois (2003), et ce choix-là qu'ils ont à prendre c'est de renouveler, soit dans la formule actuelle -- puisque le plan normalement, ne sera pas adopté -- ou elles pourraient, ces municipalités-là et arrondissements, décider de revoir le contrat à une plus brève échéance.

185 Sauf que nous, à la Communauté métropolitaine, on est un organisme principalement de planification, on ne peut pas présumer des gestes des municipalités.

190 Donc, ce qu'on vous dit c'est que, quand on regarde la situation au niveau des municipalités, elles pourraient y aller avec un contrat de cinq (5) ans, et elles seraient liées avec leur contracteur, leur collecte et leur disposition.

195 Ce qu'on essaie de vous dire finalement, c'est que le choix reste quand même entièrement au niveau des municipalités, et dans ce sens-là le choix pourrait varier.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

195 Et juridiquement ça aurait, ou pour ce qui est des arrondissements...

M. MASSIMO IEZZONI :

200 Ah! oui, absolument.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

205 ... immédiatement transféré, automatique là

M. MASSIMO IEZZONI :

210 Oui. Oui. À moins qu'ils n'obtiennent pas la dotation, ce qui me surprendrait.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Oui.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

215 Mais, dans le cas particulier, est-ce qu'il n'y a peut-être pas lieu d'avoir une certaine forme de coordination entre l'organisme de planification et...?

M. MASSIMO IEZZONI :

220

Bien oui. Bien absolument. C'est dans le cadre de la planification, justement c'est dans le cadre du plan de gestion.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

225

Et on nous a dit, en première partie, que la plupart des municipalités avaient des contrats avec des collecteurs et non pas avec des lieux d'enfouissement.

Est-ce qu'il y en a qui ont des contrats avec des lieux d'enfouissement?

230

M. MASSIMO IEZZONI :

Oui. La Ville de Montréal notamment, pour ses arrondissements, et directement avec Lachenaie. Directement.

235

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

D'accord. Petite question dans le même esprit que celle de la Présidente tantôt, au niveau de: Y a-t-il d'autres options? Y a-t-il d'autres endroits envisageables sur le territoire? C'est au sujet du droit de regard.

240

Là vous nous dites: *Il va falloir qu'on s'assoie avec les autres MRC, ou les MRC qui ne sont pas dans le territoire de la CMM, et réciproquement.* J'ose croire que là aussi il y a un bout de chemin qui est fait?

245

M. MASSIMO IEZZONI :

Bien, vous me permettez, Monsieur le Commissaire?

250

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

S'il vous plaît.

M. MASSIMO IEZZONI :

255

Il faut comprendre comment ça fonctionne. Dans la Loi sur la qualité de l'environnement, dans le cadre des plans de gestion de matières résiduelles, ce que la Loi précise c'est, une fois le plan adopté, dans chacune des régions -- donc les municipalités régionales de comté ou la Communauté métropolitaine -- il y a une discussion qui porte sur le droit de regard et sur les déchets, qui devront être enfouis soit sur leur territoire propre ou soit sur les municipalités régionales de comté adjacentes.

260

265 Donc, actuellement, si vous êtes familier, il y a, je pense c'est cinq sites... -- c'est cinq (5) sites, si je ne me trompe pas, cinq (5) sites -- il y a cinq (5) sites où la CMM a des liens contractuels, plutôt les municipalités, et la question qui se pose c'est: une fois le plan adopté, de la CMM -- c'est pour ça, le problème, on arrive en pleine séquence où le plan n'est pas encore adopté -- on devra se pencher sur la distribution si on veut, des déchets, sur les sites CMM et hors CMM.

270 Cette discussion-là va avoir lieu une fois le plan adopté.

Donc, actuellement, il est difficile pour la Communauté métropolitaine de faire cette discussion-là puisque le plan n'est pas encore fait.

275 Ce qui fait que les seuls liens qui sont présents actuellement, c'est le lien contractuel des municipalités.

Mais une fois les plans adoptés, cette discussion va avoir lieu, et non pas avant.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

280 Mais j'ai un petit de la difficulté à comprendre la logique dans la suite: adopter le plan, puis ensuite aller le discuter.

285 Est-ce que... en fait vous pourriez vous ramasser à vous casser le nez sur le mur.

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de planifier, ou de prévoir ou de discuter avec les autres territoires, avant d'adopter le plan?

290 En tout cas, il y a quelque chose qui m'échappe dans cette logique-là

M. MASSIMO IEZZONI :

295 Bien, je suis obligé de vous dire que nous aussi ça nous échappe cette logique-là là puisque... Écoutez là..

M. ANDRÉ BOILEAU :

Ça vient de la politique du Gouvernement.

M. MASSIMO IEZZONI :

300 ... tout ça, ce qu'on parle aujourd'hui, ça se situe dans le contexte de la politique du Gouvernement là de quatre-vingt-dix-huit, deux mille huit (1998-2008), d'atteindre soixante-cinq pour cent (65 %), soixante pour cent (60 %) pour les municipalités.

305

C'est dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement sur les plans de gestion des matières résiduelles, et l'exercice se fait dans le cadre de l'élaboration du plan, son adoption et la discussion avec les municipalités régionales.

310 Là on arrive en plein dans une situation où on a un cas d'agrandissement avec le promoteur, et les audiences du BAPE, et nous on est en plein processus d'élaboration.

315 Alors, on arrive comme en même temps -- d'ailleurs on le signale dans le mémoire -- c'est qu'il y a une série d'organismes qui arrive en même temps, et on doit prendre des décisions importantes.

320 Alors nous ce qu'on dit c'est: Écoutez, on peut juste prendre une décision selon les faits actuels, mais on va être en mesure de prendre une décision finale une fois le plan adopté, et c'est pour ça que dans une des recommandations du mémoire, il est bien mentionné qu'il y aura une réévaluation, une fois que le plan sera adopté, et à ce moment-là on sera en mesure de donner une réponse beaucoup plus juste et exacte, selon les besoins de la communauté.

325 Mais aujourd'hui, c'est très difficile pour nous de le faire puisqu'on ignore nos besoins futurs. Je ne dis pas qu'on les ignore, mais on doit les compiler, les évaluer et dans un deuxième temps, on va pouvoir le faire dans un plan adopté et négocié par la suite.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

330 Ça va. J'aimerais juste une petite dernière sur votre deuxième annexe, même pas votre première. Je pense à la pointe de tarte sur les producteurs de matières résiduelles dans la CMM. J'aimerais juste savoir sur quelle partie du... L'avez-vous?

M. ANDRÉ BOILEAU :

335 Vous faites référence au un point sept pour cent (1.7 %)?

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

340 Je fais référence au trois (3) secteurs de production. Celle-là celle que vous avez devant vous.

J'aimerais juste que vous m'expliquiez, sur la ou lesquelles... sur le ou lesquels secteurs vous allez avoir de l'influence et dans quelle mesure, avec le plan de gestion?

345 **M. JACQUES TROTTIER :**

Oui. Ce que vous voyez -- malheureusement, pour les gens, on n'a pas la diapositive -- ce que vous voyez en haut à droite, le secteur vert, c'est le secteur qui est contrôlé par les municipalités. C'est là-dessus que le plan de gestion va avoir un effet.

350

Le secteur des CRD et le secteur des ICI, qui est la grande majorité dans le fond, de ce qui est produit comme matières résiduelles, n'est pas géré par les municipalités -- je parle en moyenne, il y a toujours des exceptions, surtout dans le cas des petites industries -- mais en gros, c'est quelque chose qui n'est pas géré par les municipalités, mais qui va être géré par, on nous dit, Recyc-Québec, qui va s'occuper de vérifier si ces gens-là atteignent leurs objectifs.

355

La seule influence qu'il y a avec les municipalités c'est que, ce que ces gens-là vont destiner à l'enfouissement, une fois qu'ils auront fait leur récupération, ça va aller dans le même site d'enfouissement que les municipalités utilisent.

360

Donc, il va falloir que les municipalités aient une divulgation des données que ces gens-là vont éliminer. On parle de tonnage puis on parle de vérifier, dans le fond, la circulation de toutes ces matières-là.

365

Donc, il va falloir que les municipalités, pour pouvoir évaluer les besoins à long terme des... en sites d'enfouissement, en sites d'élimination finale... qu'on connaisse ce que les ICI, ce que les CRD vont produire comme matières non recyclées.

Je ne sais pas si c'est clair?

370

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Oui oui, c'est très clair.

375

M. JACQUES TROTTIER :

Mais on ne sait pas si CRD puis ces acronymes-là sont bien connus des gens. *ICI* c'est: industrie, commerce, institution; puis *CRD* c'est: l'industrie de la construction, rénovation et démolition.

380

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Merci.

385

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Une dernière chose qui me chicote un petit peu, que je voudrais que vous me repreciez sur cette évaluation du dossier.

390

Est-ce que, même si, comme vous l'avez mentionné, à cause de l'augmentation de la consommation -- les matières résiduelles sont générées en plus grand volume, en plus grande quantité -- compte tenu de la politique du Gouvernement qui cherche à inverser les pourcentages,

de ce qui va à l'enfouissement et de ce qui est recyclé, est-ce que de *l'enfouissement à long terme* fait encore partie de votre vision à l'heure actuelle des choses?

395

M. ANDRÉ BOILEAU :

Je pense qu'on ne pourra plus parler, dans notre monde contemporain, de signature de contrat à long terme dans des sites d'enfouissement. C'est mon opinion.

400

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Et donc, il faudrait regarder à partir d'un horizon de combien d'années, quand vous verrez plus clair là?

405

M. ANDRÉ BOILEAU :

Pour la signature d'un contrat? Je pense que dix (10) ans ce serait un délai raisonnable pour lorsqu'on parle d'un site d'enfouissement; puis ce n'est pas rien qu'un (1) seul là il peut y avoir plusieurs sites d'enfouissement.

410

MADAME LA PRÉSIDENTE :

À votre avis, est-ce que lorsque l'objectif pourrait être atteint, l'objectif donné par le Gouvernement? Est-ce que après ça il y a du plafonnement dans votre esprit, ou s'il doit y avoir une continuation de la décroissance vers l'enfouissement?

415

M. ANDRÉ BOILEAU :

Je pense que quand il s'agit de changer la culture et les habitudes des gens, ça prend de la sensibilisation, de l'éducation et de l'information.

420

Demandez aux gens ce soir, qu'est-ce que ça signifie pour eux la collecte à trois (3) voies, vous allez comprendre que ça ne signifie pas grand-chose, alors qu'une collecte à trois (3) voies c'est trois (3) collectes individuelles, distinctes, de recyclage, de compostage et de déchets non valorisables, donc, c'est un effort et un défi de société que...

425

Quand je vous ai dit tantôt que la marche était haute, et que les municipalités sont sérieuses et que la Communauté métropolitaine de Montréal voulait atteindre les objectifs du Gouvernement, je pense qu'il faut nous donner la chance de mettre en place un plan, et non pas à toute vapeur, mais un plan qui va être sérieux, crédible et en vigueur pour dix (10), quinze (15), vingt (20) ans.

430

On n'en parlera pas d'un plan, un (1) PGMR, à tous les quinze (15) ans là Il faut mettre un plan sérieux avec des objectifs atteignables.

435

Écoutez, les villes, je comprends les mouvements environnementaux et je les respecte, mais il faut comprendre aussi, les villes qui ont comme mission de donner à leurs citoyens des services de collecte à toutes les semaines, et qui doivent les disposer aussi, le citoyen s'attend à ce que la ville passe sur la rue en avant de chez eux, prenne la collecte puis la dispose.

Il faut être réaliste, Madame.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie beaucoup, messieurs. Et j'appelle maintenant le Centre La Croisée, s'il vous plaît.

Alors, en vous demandant de vous identifier et puis de me dire à quel moment vous souhaitez que je vous fasse signe.

Mme PATRICIA GOULET:

Bonsoir, Madame la Présidente. Je me présente: Patricia Goulet, maman et élève du Centre de formation générale de La Croisée.

Notre façon de fonctionner, bien, on a séparé le texte en trois (3) parties. Mes collègues et moi nous allons le lire ensemble.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Parfait.

(Mme GOULET/M. DUFRESNE/Mme BÉRIAULT FONT LECTURE PARTIELLE ET PARFOIS EN CHOEUR, DU MÉMOIRE.)

Mme CYNTHIA BÉRIAULT :

Je me présente: Cynthia Bériault, étudiante au centre de formation.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. FRANÇOIS DUFRESNE :

Moi, c'est: François Dufresne, étudiant aussi, au Centre de formation La Croisée, et père de deux (2) enfants.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

J'aimerais que vous me parliez justement, du Centre de formation de La Croisée.

485 Où est-ce que c'est situé et c'est un centre de formation générale? De formation professionnelle?

Mme PATRICIA GOULET :

490 C'est un centre de formation générale pour adultes.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

495 **Mme PATRICIA GOULET :**

C'est ceux qui n'ont pas terminé leur secondaire peuvent venir, de jour ou de soir, venir continuer leur secondaire.

500 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Où est-ce que c'est situé?

Mme CYNTHIA BÉRIAULT :

505 À Repentigny.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

510 Bon.

Mme PATRICIA GOULET :

515 C'est juste à côté de l'école secondaire, c'est collé à l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

520 Bon. D'accord. Ça me fait penser de vous demander votre vision des choses là-dessus. Tantôt on a mentionné la triple collecte, la sensibilisation. Hier les gens disaient: Bon, il faut s'occuper déjà de sensibiliser les plus jeunes.

525 Mais comment voyez-vous la sensibilisation des adultes à ce qui doit être fait en matière de recyclage, de réutilisation, les 3R-V, et caetera? Comment vous voyez la sensibilisation qui peut être faite?

Parce que c'est une sorte de nouvelle éducation, de nouvelle information à donner aux gens.

530 Est-ce que vous voyez qu'il y a de l'espoir là-dedans?

Mme CYNTHIA BÉRIAULT :

535 Mais, Madame la Présidente, vu que le monde écoute beaucoup la télévision -- on ne se le cachera pas là-- on pourrait passer des campagnes à la télévision, pour cibler le monde à faire plus de recyclage, à faire plus de compostage, pour éviter qu'il y ait plus de déchets et éventuellement, empêcher l'agrandissement du dépotoir à Lachenaie.

Mme PATRICIA GOULET :

540 Comme moi je peux donner un exemple, moi j'ai une petite fille de sept (7) ans, puis je la sensibilise beaucoup. Comme à l'école, les verres de styromousse, ça devient des seaux pour les plantes, des pots pour les plantes.

545 À la maison, c'est le recyclage de papier. J'ai déjà donné une bonne idée à ma jeune fille.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

550 Mais quand il y a des habitudes ancrées là dans des gens un petit peu plus âgés là est-ce que vous croyez que... présentement il y a un courant? Est-ce que vous avez de l'espoir là-dessus, de ce que vous percevez vous autres?

Mme CYNTHIA BÉRIAULT :

555 Oui. Il y a toujours place à amélioration pour toutes les générations.

M. FRANÇOIS DUFRESNE :

560 Les nouvelles générations sont déjà plus sensibilisées au recyclage mais, comme ma consœur disait, c'est vraiment aller... parler au grand public, donner de l'information beaucoup plus à la radio, à la télévision, pour qu'on en voie puis qu'on en entende parler à nous noyer en dessous de ça, pour que vraiment le monde se sensibilise puis, il saute à pieds joints dans le recyclage.

565 Parce que c'est l'avenir de notre planète qui est en jeu, ce n'est pas seulement le dépotoir à Lachenaie là c'est la planète au complet là

MADAME LA PRÉSIDENTE :

570 Alors, merci beaucoup à vous trois (3). Et j'appelle maintenant l'école Jean-Baptiste-Meilleur, celle dont vous venez de nous parler, qui est votre voisine je crois, c'est bien ça?

Voilà L'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur.

575 Alors, en vous demandant de vous identifier pour les besoins de la sténotypiste.

M. MARC-ANDRÉ COULOMBE :

Alors, Marc-André Coulombe, étudiant à JBM.

580 **Mme SARA SMITH :**

Sara Smith, étudiante à JBM. Bonsoir, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs présents ici.

585 Nous voulons juste vous aviser, avant de commencer, que le mémoire que nous vous avons envoyé cette semaine était notre brouillon, parce que malheureusement, nous n'avions pas eu le temps de le corriger. Donc, nous vous avons apporté ce soir, notre propre.

590 Aussi, juste avant la semaine de relâche, nous avons fait signer une pétition par les élèves de l'école. Nous avons plus de six cents (600) noms, de six cent cinquante (650) noms, comprenant certains directeurs et professeurs, qui nous ont appuyés tout au long de notre démarche.

M. MARC-ANDRÉ COULOMBE :

595 Bonsoir Madame la Présidente.

(M. COULOMBE/Mme SMITH FONT LECTURE PARTIELLE ET PARFOIS EN CHOEUR, DU MÉMOIRE.)

600

Mme SARA SMITH :

Merci Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

605 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup à vous deux (2). Alors, peut-être une (1) question, monsieur Haemmerli?

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

610

Oui, j'en ai une là mais qui est quasiment plus à titre personnel, parce que j'ai déjà eu cette difficulté-là aussi.

615 Quels sont les problèmes pour remplacer de la vaisselle de mousse par de la vaisselle durable?

Mme SARA SMITH :

620 La vaisselle durable, le problème c'est qu'il faut investir, justement, et ce qui arrive c'est que les gens...

625 Je vais prendre un exemple bien simple, ce qui nous arrivait c'est que les gens de Secondaire V, ils partent souvent en appartement, tu sais, avant d'aller au Cégep, ça fait qu'ils prenaient la vaisselle puis, la cafétéria, bien, elle perdait de la vaisselle comme ça.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Ah! d'accord.

630 **Mme SARA SMITH :**

Donc là il va falloir mettre sur pied quelque chose pour empêcher ça.

635 Mais c'est pour ça, les négociations sont longues, parce que c'est de l'argent, il y a des fourchettes qui peuvent aller dans les poubelles, tout plein de petits accrocs comme ça, qui font que ça peut être difficile d'en implanter.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

640 Donc, ça prendrait des détecteurs de vaisselle comme ça prend des détecteurs à la sortie des magasins!

M. MARC-ANDRÉ COULOMBE :

645 Bien, plutôt, mettons, on prend cinq dollars (5,00 \$)... on le prend, on paye cinq dollars (5,00 \$) de plus, si tu veux ravoir ton cinq dollars (5,00 \$), tu ramènes de la vaisselle.

Puis le lendemain, tu prends ton même cinq dollars (5,00 \$), tu prends... tu prends ton même cinq dollars (5,00 \$) puis...

650

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

O.k. À condition de ne pas s'acheter un paquet de cigarettes!

655 J'aimerais ça que vous me parliez de votre composteur aussi. C'est quel système? Est-ce que c'est du vermi-compostage à l'intérieur?

Mme SARA SMITH :

660 Oui, bien, nous ce qu'on fait c'est... bien, on a des grosses boîtes à l'extérieur, on a six (6) composteurs, puis ce qu'on fait bien, c'est que le midi, bien, on prend les restes de la cafétéria -- comme Marc-André l'avait expliqué tantôt -- puis on va les mettre dedans.

665 À l'intérieur on met des feuilles mortes, de l'automne, ça fait qu'on récupère d'autres feuilles mortes, dans le fond, qui sont sur le terrain.

On met ça là puis on attend deux (2) ans, puis après ça, on a de la belle terre. On mélange un peu, évidemment, puis après ça on a de la belle terre, du bel engrais.

670 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

Et vos six (6) boîtes suffisent pour ce cycle-là?

M. MARC-ANDRÉ COULOMBE :

675 Une (1) boîte est utilisée par année, donc il y a un transfert...

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

680 De quelle grandeur?

Mme SARA SMITH :

685 Les boîtes sont à peu près comme ça, à peu près là

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Quatre (4) pieds par quatre (4) pieds par quatre (4) pieds.

690 **Mme SARA SMITH :**

À peu près. À peu près.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

695 Ça va.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

700 Merci beaucoup à vous deux (2). Et j'appelle maintenant -- il ne faut pas que je me trompe -
- de l'école secondaire L'Horizon, Danick Grenon.

 Alors, merci beaucoup à vous deux (2).

705 Bon. Alors, si vous voulez vous identifier s'il vous plaît.

M. DANICK GRENON :

 Je m'appelle Danick Grenon.

710 **M. IAN RAPHAËL :**

 Je m'appelle Ian Raphaël-Aspiro.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

715

 Ian Raphaël?

M. IAN RAPHAËL ASPIRO :

720

 Aspiro.

M. JULIEN BERNAQUEZ :

 Je m'appelle Julien Bernaquez.

725

MADAME LA PRÉSIDENTE :

 Et Julien Bernaquez. Merci. Alors, on vous écoute.

730 **M. DANICK GRENON :**

(M. GRENON FAIT LECTURE DU MÉMOIRE.)

735 Madame la Présidente, voulez-vous que je vous lise les deux (2) pages de présentation des
pétitions?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

 Qui seront ajoutées à ton mémoire?

740

M. DANICK GRENON :

Oui.

745 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Oui. C'était un texte... et j'avais justement une question, par la suite, à te poser sur ce sujet.
O.k.

750 **M. DANICK GRENON :**

Je les lis?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

755

C'est deux (2) pages?

M. DANICK GRENON :

760

Oui.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

765

Oui, ça va. Tu as pris seulement trois (3) minutes à l'heure qu'il est là

M. DANICK GRENON :

(M. GRENON FAIT LECTURE DE LA PAGE DE PRÉSENTATION DE LA PÉTITION DE L'ÉCOLE
LE BOURG-NEUF, JOINTE AU MÉMOIRE.)

770

C'est mon ami, Ian Raphaël, ici à côté, qui l'a écrite.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

775

Alors là..

M. DANICK GRENON :

780

J'en ai une autre.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Ah! c'était deux (2) types de pétition?

785

M. DANICK GRENON :

Oui. J'ai deux (2) écoles.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

790

Ou deux (2)... D'accord.

M. DANICK GRENON :

795

C'était pour l'école le Bourg-Neuf.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

800

Bon. Alors, ça, après ça, tu vas me démêler tout ça.

M. DANICK GRENON :

O.k.

805

MADAME LA PRÉSIDENTE :

O.k. Alors, ça c'est la deuxième. O.k.

M. DANICK GRENON :

810

Pour l'école l'Horizon.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

815

L'Horizon? Bon. O.k.

M. DANICK GRENON :

820

(M. GRENON FAIT LECTURE DE LA PAGE DE PRÉSENTATION DE LA PÉTITION DE L'ÉCOLE L'HORIZON, JOINTE AU MÉMOIRE.)

MADAME LA PRÉSIDENTE :

825

Alors, je voudrais justement... c'est sept cent soixante-dix-sept (777) noms des personnes qui ont signé la pétition...

M. DANICK GRENON :

830

Oui.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

... c'est au total, dans vos deux (2) écoles? Est-ce qu'on peut avoir la proportion, une à l'école primaire, l'autre à l'école secondaire? Est-ce que vous avez le compte à peu près?

835

M. DANICK GRENON :

À peu près...

840

MADAME LA PRÉSIDENTE :

À peu près. C'est peut-être moitié/moitié d'après vous?

M. DANICK GRENON :

845

Ian, à l'école Le Bourg-Neuf, à peu près trois cents (300) noms, puis à l'école l'Horizon, à peu près cinq cents (500).

MADAME LA PRÉSIDENTE :

850

O.k. Mais est-ce que vous avez fait signer vos professeurs ou si...

M. DANICK GRENON :

855

Oui, oui.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

... juste de vos copains, copines?

860

Et dans vos écoles, d'après vous autres là la proportion de vos amis qui ont signé, est-ce que c'est la majorité? une grande proportion ou cinquante/cinquante (50/50) ou...?

M. DANICK GRENON :

865

C'est une grande proportion qui ont signé.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

870

Est-ce qu'il y en a beaucoup qui était réfractaires? Est-ce que vous avez eu des gens qui, pour toutes sortes de raisons qui leur étaient personnelles, préféraient s'abstenir ou si...?

M. DANICK GRENON :

875 Quelques personnes mais, vraiment pas beaucoup.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

880 Tout à l'heure, vous avez dû entendre les gens là qui parlaient à différents points de vue, évidemment, mais de la triple collecte, de la sensibilisation, des jeunes mais aussi des adultes hein, de ceux qui ont déjà des vieilles habitudes ancrées de tout jeter, et caetera.

885 Vous autres là comment vous voyez tout ça? Est-ce que vous vous sentez militants... Est-ce que vous vous sentez assez impliqués dans cette situation-là pour dire, bon: On va faire de l'éducation, on va aller...?

Comment vous vous sentez à vos âges là présentement...

M. DANICK GRENON :

890 Bien...

MADAME LA PRÉSIDENTE :

895 ... face à tout ça là tout ce qu'on vit dans la société présentement, particulièrement sur le sujet qui nous occupe là? On est dans la gestion des matières résiduelles.

Vous êtes de tout jeunes citoyens mais, vous êtes là

900 **M. DANICK GRENON :**

Oui, c'est sûr que s'il y avait plus de recyclage dans les prochaines années, il pourrait y avoir beaucoup plus de recyclage, pour ne plus qu'on soit obligé de grossir le dépotoir.

905 Mais déjà dans les écoles, il y a déjà des bacs de recyclage, qu'on peut mettre les papiers, puis nous, à notre école l'Horizon, à tous les mardis midis, il y a des personnes qui passent dans les classes, qui ramassent les bacs de recyclage, puis qui vont les porter... c'est ça, en recyclage.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

910 Pensez-vous que tout ça est suffisant?

M. DANICK GRENON :

915 Non. Il faudrait qu'il y en ait beaucoup plus.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Bien, ça va, on vous remercie beaucoup tous les trois (3).

920

Et on va aller à l'autre côté de l'arc des âges, parce que je crois que nous allons avoir maintenant les séminaires de l'UTA de la MRC L'Assomption.

925

Alors vous aussi, en vous demandant de vous identifier et, si vous prenez la parole, de prendre soin de mettre le micro près de...

M. JACQUES GAGNÉ :

930

Madame la Présidente, Jacques Gagné.

C'est non seulement à titre de responsable des séminaires, nous sommes à la fois un séminaire mais, en tant que président de l'UTA, MRC de L'Assomption, que nous vous livrons un rapport aujourd'hui, parce que plus de trois cents (300) étudiants aînés, de notre UTA, ont signé une pétition qui a été donnée au Comité de la Presqu'île.

935

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Pour bien expliquer, en première partie d'audience vous m'avez dit *UTA*, c'est l' *Université du troisième âge* ?

940

M. JACQUES GAGNÉ :

Vous avez très bien retenu, Madame.

945

MADAME LA PRÉSIDENTE :

On le répète pour tous ceux qui...

M. JACQUES GAGNÉ :

950

Et le troisième âge, ce sont... c'est pour les retraités, quoi!

Madame la Présidente, je vais vous présenter, à ma gauche, madame Thérèse Chèvrefils...

955

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Bonjour madame.

M. JACQUES GAGNÉ :

960

... et à ma droite, monsieur Luc St-Georges.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

965 Merci.

M. JACQUES GAGNÉ :

970 Tout d'abord, en introduction, monsieur St-Georges va vous donner ses impressions.

M LUC ST-GEORGES :

(M. ST-GEORGES FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

975 **M. JACQUES GAGNÉ :**

(M. GAGNÉ FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

MADAME LA PRÉSIDENTE :

980 Bien.

Mme THÉRÈSE CHÈVREFILS :

985 (Mme CHÈVREFILS FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

990 Comme les jeunes vous l'ont dit tantôt là il nous faut utiliser le code trois (3) R et V. Les trois (3) R: réduire notre consommation en tant que citoyen, de ne pas se laisser endormir par la publicité, n'acheter que ce qu'on a de besoin.

Puis moi, je vois en vieillissant, que c'est ça qu'on fait. Les bébelles, on les donne, ça fait que... ou on les recycle.

995 Enseigner à nos jeunes aussi, l'histoire d'acheter des vêtements griffés et tout le reste là réduire notre consommation.

1000 Leur enseigner, les éduquer, réutiliser autant que possible les objets que nous avons achetés. Et ça, on voit ça dans les écoles et partout, le bricolage, et même dans nos maisons, on demande aux jeunes de prendre des feuilles qui sont déjàutilisées, de recycler.

Recycler ce que nous n'avons plus de besoin, tout ce qui ne doit pas aller aux poubelles.

1005 Nous recommandons que les villes -- comme ç'a été dit par les jeunes tantôt -- qu'ils nous fournissent des bacs convenables, des bacs avec des couvercles, puis qu'ils arrêtent de nous demander d'acheter nos sacs bleus.

J'ai-tu déjà fini?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1010

Oui, vous êtes maintenant rendue à dix (10) minutes.

Mme THÉRÈSE CHÈVREFILS :

1015

O.k.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1020

À ce moment-là on va réduire nos questions. Alors, puisque votre document est rendu public, peut-être aller à l'essentiel. O.k.

Mme THÉRÈSE CHÈVREFILS :

1025

O.k. Moi c'était de faire du compostage.

Je suis allée, moi, à l'hôtel de ville, chercher un bac pour le compostage, puis il y avait des gens qui étaient là puis, je pense que ça se fait puis, pour les personnes âgées, on est capable d'en faire du compostage.

1030

M. JACQUES GAGNÉ :

Brièvement, Madame, nos villes devraient faire un peu comme on fait à Repentigny. Vous savez, on a un excellent système de protection du voisinage, où il y a des gens, des poteaux dans chaque rue, ou dans chaque mini quartier.

1035

Il faudrait qu'au niveau de l'environnement, de la protection de l'environnement, on investisse autant, qu'au niveau de la protection contre les voleurs, et qu'on organise un système.

1040

Au Québec, les pollueurs, vous savez, nous, les citoyens et les villes, nous représentons trente pour cent (30 %) de tous les déchets qui sont générés.

1045

Les ICI, comme on l'a dit tout à l'heure, représentent l'industrie, le commerce, les institutions: quarante-cinq pour cent (45 %). Mais tout le domaine de la construction: vingt-cinq pour cent (25 %). Le problème il est là aussi.

Et si on nous demande de réduire de soixante (60) à soixante-cinq pour cent (65 %) -- certains disent soixante-cinq (65), d'autres soixante (60) là -- nous on veut bien, mais il va falloir surveiller tous les autres, et on compte beaucoup sur le BAPE là dessus.

1050 Il faudrait que l'industrie, tout le domaine de la construction, réduisent eux aussi, de soixante pour cent (60 %), si on veut faire un projet collectif.

Ce n'est pas seulement aux petits citoyens ordinaires, ce n'est pas lui qui pollue nécessairement le plus.

1055

Enfin, Madame la Présidente, peut-être est-il important, selon nous, de vous résumer nos propositions.

Je vais sauter aux propositions à la dernière page.

1060

MADAME LA PRÉSIDENTE :

On va vous poser moins de questions. Parfait.

1065

M. JACQUES GAGNÉ :

Et nous avons ajouté deux (2) propositions.

(M. GAGNÉ FAIT LECTURE PARTIELLE DES PROPOSITIONS INSCRITES AU MÉMOIRE.)

1070

Ne négligeons pas l'Ouest, même s'ils sont plus... un peu plus... mieux nantis que nous, il ne faut pas négliger l'Ouest au niveau des dépotoirs.

Au Nord et à Montréal, qu'ils disent non à tout projet de mégasite d'enfouissement.

1075

Que l'on demande au ministère de l'Environnement, à la CMM et aux MRC limitrophes de la CMM, parce qu'elles font probablement partie de la solution, de se concerter au plus vite, et de proposer aux citoyens de la région de Montréal un véritable plan de gestion écologique des déchets, et de ne pas attendre aussi longtemps qu'on nous l'a dit au début de cette rencontre.

1080

M. LUC ST-GEORGES :

Et pour ma part, j'ajouterai ce qui suit: Que le ministère de l'Environnement rende valides, d'ici un (1) mois, les règlements préparés depuis longtemps, relativement à une meilleure gestion des déchets de la part des industries, commerces et institutions et du domaine de la construction.

1085

Que toutes les villes de la MRC de l'Assomption travaillent de concert pour aider les citoyens à réduire le plus rapidement possible, de soixante-cinq pour cent (65 %), la proportion des déchets allant aux sites d'enfouissement.

1090

Que tous les citoyens de la MRC de l'Assomption, maintenant qu'ils ont pris conscience de l'ampleur du problème de l'enfouissement des déchets, décident aujourd'hui même, de réduire leur sac de poubelle de soixante-cinq pour cent (65 %).

1095 **Mme THÉRÈSE CHÈVREFILS :**

Que les villes de notre MRC et la Commission scolaire, encouragent la participation de tous les groupes environnementaux -- citoyens, étudiants et le reste -- à des émissions d'information et de notre future télé communautaire; parce qu'on va avoir une télé communautaire.

1100

Que notre Commission scolaire s'interroge sur l'impact auprès de nos jeunes du primaire et du secondaire, d'une sensibilisation à l'environnement par le biais d'activités éducatives préparées par une compagnie gérant des dépotoirs.

1105

Merci beaucoup.

M. JACQUES GAGNÉ :

Merci Madame la Présidente.

1110

Mme THÉRÈSE CHÈVREFILS :

Merci Monsieur le Commissaire.

1115

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Nous vous remercions aussi.

1120

Et puis, bien je crois que votre mémoire est en soi complet, nous ne poserons pas de questions et nous vous remercions de cette présentation.

M. JACQUES GAGNÉ :

Puis-je ajouter quelque chose, Madame la Présidente?

1125

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Dix (10) secondes.

1130

M. JACQUES GAGNÉ :

Ce n'est pas sur le contenu.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1135

On s'entend sur dix (10) secondes.

M. JACQUES GAGNÉ :

1140 Il y a un groupe qui est passé au début, les jeunes adultes qui ont décidé de poursuivre leurs études...

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1145 Oui. Centre général de formation.

M. JACQUES GAGNÉ :

1150 ... et on croyait... le Centre de formation, on croyait qu'on n'avait pas le droit d'applaudir, je crois qu'il faudrait les applaudir.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1155 Je ne peux pas... Vous comprendrez que je ne peux pas accepter de manifestations. Je n'ai pas entendu.

M. JACQUES GAGNÉ :

1160 Merci.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous prenons une pause d'une dizaine de minutes, à tout à l'heure.

1165 -- À 20 h 50, SUSPENSION

-- À 21 h 00, REPRISE DE L'AUDIENCE

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1170 Nous allons commencer et j'appelle madame Liette Lacombe, s'il vous plaît.

Mme LIETTE LACOMBE :

1175 Bonjour Madame la Présidente.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1180 Bonjour madame Lacombe.

Mme LIETTE LACOMBE :

Je vais laisser la parole à monsieur Bernaquez; je suis la mère de Danick. J'ai des grosses émotions, ça fait que je pense que je suis mieux de laisser la parole.

1185

M. RICHARD BERNAQUEZ :

Bonsoir Madame, bonsoir Monsieur. Madame Lacombe veut déposer des photos, et son mémoire va être exclusivement, et bref, sur une série de photos qui a été prise récemment sur le site de BFI, pour que la Commission puisse prendre connaissance déjà de certaines modifications du secteur Est, mais du côté Nord du secteur Est.

1190

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est des photos que vous allez déposer?

1195

M. RICHARD BERNAQUEZ :

Je vais vous en donner une copie, pour que vous puissiez suivre ce que je vais tenter de vous expliquer, puis ensuite j'ai déjà pris les dispositions avec madame Giasson, de les reprendre tout de suite, aller lui porter par la suite.

1200

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Pour la mécanique de tout ça, parce que...

1205

M. RICHARD BERNAQUEZ :

Exactement.

1210

MADAME LA PRÉSIDENTE :

... ce sont des photos qui devront être accessibles à tout le monde. Merci.

1215

M. RICHARD BERNAQUEZ :

Je m'excuse pour les gens dans la salle, on n'avait pas d'éléments diapositives à présenter.

La première photo, Madame la Présidente, c'est pour démontrer l'accès facile au site. Que ce soit dans n'importe quelle direction, Nord, Sud, Est, Ouest, à cheval, en moto, en auto, peu importe la façon, c'est très facile d'accès. C'est un lieu qui est excessivement facile d'accès: photos 1 et 2.

1220

1225 Photo 3 et 4, photos de conteneurs, que l'on se demande: pleins ou vides? Radioactifs?
Qui attendent peut-être de répondre aux normes, qui sait? On est en droit de se poser toutes les questions.

1230 On se souvient, lors de la première audience du BAPE, que le promoteur a mentionné que quand les *containers* radioactifs dépassaient les normes, ils les entreposaient.

Photo 5. Secteur Nord du site existant: travaux en cours. Ont-ils eu déjà les approbations pour un (1) an, deux (2) ans, trois (3) ans? On est à se demander... regardez toute la glaise qui est déjà extraite.

1235 Photo 6. Secteur Nord du site existant: coupe de bois qui a été faite, et l'excavation par le promoteur.

Photo 7. Coupe de bois *sans valeur*, aux dires du promoteur.

1240 Regardez l'empilement de bois, la grosseur, et je ne suis pas expert en la matière, mais on peut tout de suite voir que c'est du bois franc, puis aux dires du promoteur, *sans valeur*. Puis il nous avait dit qu'il y avait eu une caractérisation, ou quelque chose de semblable.

1245 Photo numéro 8. On se souvient que lors de la visite des citoyens, le puits 170 fuyait, et depuis ce jour... puis je mets en évidence qu'il y a un groupe électrogène, même de jour. Vous voyez, à la droite de la pelle excavatrice, on voit comme un feu lumineux là c'est un groupe électrogène *drette* au côté du puits 170. On est à se demander pourquoi.

1250 Comme conclusion, Madame la Présidente, on ose croire qu'il y a eu collusion, et si la Commission se donne la peine de poser les questions au promoteur, on est convaincu que le promoteur saura y répondre et aura les réponses appropriées pour la Commission.

C'est tout, Madame.

1255 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous allons prendre connaissance des photos, les considérer, et voir ce que nous pourrons faire avec tout cela. Parfait.

1260 **M. RICHARD BERNAQUEZ :**

Merci.

1265 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. J'appelle maintenant monsieur René Cyr, s'il vous plaît.

M. RENÉ CYR :

1270 Madame la Présidente, bonsoir. J'aurais un mémoire à déposer au nom de la famille Dignard-Cyr. Moi mon nom c'est René Cyr.

Mlle MYLÈNE CYR:

1275 Mylène Cyr.

M. JEAN-SÉBASTIEN CYR:

1280 Jean-Sébastien Cyr.

Mme CHANTAL DIGNARD:

Chantal Dignard.

1285 (M. CYR FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE.)

Qu'ils (BFI) cessent maintenant. Aucune période de transition n'est acceptable.

1290 Madame la Présidente, si le BAPE peut rendre une décision en six (6) mois, la CMM peut en faire autant.

1295 J'aimerais terminer Madame, pour vous dire qu'il serait peut-être intéressant d'aller voir ce qui est proposé pour les nez électroniques, à la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal, et aussi de s'informer de l'utilisation de biofiltres pour éliminer les odeurs.

Mais là ce qui est intéressant à dire c'est que les nez électroniques sont encore en période, si on veut, d'expérimentation. Rien de concret n'a été apporté encore.

1300 Il n'y a rien qui a été installé non plus, présentement, à la station. Ça devrait se faire dans les années qui viennent.

1305 Donc, suite à représentation qu'il y a eue les premiers soirs, on sait que les... ils ont parlé beaucoup des nez électroniques, on sait qu'il n'y a rien encore, qui est excessivement mis au point là-dessus.

1310 Donc, Madame, je pourrais vous faire parvenir une disquette, sur la présentation des nez électroniques, qui a été faite à la station d'épuration. Je ne savais pas si je pouvais le faire ou non, si le besoin se fait sentir, je pourrais vous l'amener demain.

Donc, j'aimerais terminer, Madame la Présidente, sur le fait qu'on s'oppose à ce projet-là puis ça n'amène rien à personne dans notre secteur. On est contre.

Merci Madame la Présidente.

1315

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. J'aimerais savoir, quand vous dites que vous avez quitté le quartier Saint-Michel, il y a combien d'années que vous êtes installé dans le secteur?

1320

M. RENÉ CYR :

Je suis arrivé en quatre-vingt-un ('81), dans le secteur de la Presqu'Île à Le Gardeur.

1325

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes dans le secteur de la Presqu'Île.

M. RENÉ CYR :

1330

J'étais dans le secteur de Saint-Michel, je restais à côté de la carrière Miron. Ils ont fini par cesser l'exploitation de la carrière eux, de la *dump* .

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1335

Vous dites que... Je veux juste revenir à votre, le *nota bene* . Bon. J'avais une question justement, sur les nez électroniques, mais vous avez apporté la précision.

L'utilisation de biofiltres, est-ce que vous avez là des informations là-dessus? Parce qu'il y a des gens qui ont dit qu'ils avaient, dans le secteur ici, des odeurs en provenance de l'usine de Montréal.

1340

M. RENÉ CYR :

Effectivement, il y a des biofiltres qui sont installés pour capter les gaz qui se produisent à la sortie, justement avant que ça rentre dans le collecteur qui se jette dans le fleuve.

1345

Sauf que le problème avec les biofiltres, c'est qu'ils ont encore des problèmes d'adaptation avec ces systèmes-là

1350

Les premières années, il y avait trop d'eau sur le bois -- c'est un cèdre spécial -- les gaz passent à travers du cèdre humidifié. Trop d'eau.

1355 La deuxième année: pas assez d'eau. Cette année on va voir si ça va fonctionner ou non
comme il faut.

1360 Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait s'étendre à une place comme Lachenaie? Il
faudrait voir, mais, les connaissant, je ne pense pas qu'ils soient vraiment intéressés d'investir dans
ce système-là quoique ce serait toujours possible.

Mais, si vous voulez plus d'informations sur ces sujets-là vous pouvez toujours contacter les
ingénieurs à la station d'épuration des eaux usées. J'en ai parlé à l'ingénieur, il va se faire un plaisir
de vous répondre.

1365 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être une dernière question. Comment voyez-vous les propositions qui sont faites, de
participation des citoyens, soit à des études qui... pour répondre à des questions, des questionnaires
précis? Ç'a été évoqué dans certains mémoires.

1370

M. RENÉ CYR :

Des réponses et des questions face à quoi, Madame la Présidente?

1375 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est-à-dire que les citoyens fassent partie des réseaux où on fait des enquêtes pour la
santé, ou pour les odeurs, et caetera là Bon. Il y a certains...

1380 **M. RENÉ CYR :**

Madame la Présidente, des réseaux d'enquête, ça vaut ce que ça vaut, en autant que la
compagnie qui les commande, si on veut, fasse les interventions nécessaires.

1385 Lorsque, dans les premières présentations, ils nous ont parlé, c'est qu'eux autres, leur test
de gaz, de senteur, d'odeur, ça va être fait une (1) fois par semaine, une (1) fois par mois.

1390 On sait que les façons qu'ils font les mesures ne sont pas vraiment adéquates, on l'a
prouvé, suite aux questions qu'on a posées à ces personnes, qui étaient supposément être
compétentes en la matière.

1395 Madame la Présidente... et en plus, si on parle d'intervention, si on veut diminuer les
inconvenients -- ils appellent ça des *inconvenients* eux autres, ce qu'on doit subir à l'année
longue -- ça prend des interventions si tu veux avoir un effet rapide, qui se fasse dans les quinze
(15), vingt (20) minutes.

Mais ils n'ont jamais pu nous prouver qu'ils pouvaient réagir en dedans de quinze (15), vingt (20) minutes.

1400 La plus belle preuve c'est que pendant les audiences, on a eu des senteurs pendant deux (2) semaines de temps dans le secteur, puis ils n'ont jamais pu nous répondre vraiment pourquoi.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1405 Merci beaucoup.

M. RENÉ CYR :

1410 Bien, je vous remercie Madame la Présidente.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

J'appelle maintenant, pour le Manoir des Seigneurs, monsieur François Valiquette.

1415 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Bonsoir.

VOIX MASCULINE NON IDENTIFIÉE :

1420 Bonsoir.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1425 Vous pourriez identifier votre...

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1430 Oui. Alors, je vais faire ça.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

... votre voisin.

1435 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1440

Et surtout peut-être, vous avez une présentation...

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1445 Oui, on a une présentation orale, et on va déposer aussi des documents, suite à cette présentation-là

Alors, nous sommes ici, nous, pour le Manoir des Seigneurs. Je suis avec Louis Kirouac...

1450 **M. LOUIS KIROUAC :**

Bonsoir.

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1455 ... qui est, comme moi, un bénévole pour, à l'intérieur de cette corporation sans but lucratif qui a été créée pour le Manoir des Seigneurs.

1460 Donc, nous sommes ici ce soir pour présenter cette corporation, qui a obtenu ses lettres patentes le vingt-quatre (24) juillet deux mille deux (2002), en vertu de la partie 3 de la Loi des compagnies.

1465 Le Manoir des Seigneurs c'est un projet de logements sociaux, de quatre-vingt-dix (90) logements, pour personnes retraitées principalement.

Je vais vous lire ici, une lettre écrite par notre président du conseil, monsieur Richard Deschênes, qui écrivait à monsieur David Legault, le trente et un (31) octobre deux mille deux (2002), au directeur du service de l'Urbanisme de Ville de Repentigny. Je vais vous lire deux (2) paragraphes pertinents:

1470 Un groupe de citoyens engagés de Repentigny a décidé de recourir au programme Accès Logis, administré par la Société d'habitation du Québec, afin d'amorcer une réponse au besoin grandissant de logements, de bonne qualité et à coût abordable, pour les personnes âgées autonomes et celles en perte légère d'autonomie, à revenu faible ou modeste.

1475 À cette fin, nous avons entrepris l'incorporation d'un organisme à but non lucratif, Manoir des Seigneurs, qui propose la construction de quatre-vingt-dix (90) unités de logement, dont trente (30) pour personnes en perte d'autonomie, incluant un bloc de services communautaires, sur un terrain situé à l'angle des boulevards Le Bourg-Neuf et J.-A. Paré, dans le secteur Le Gardeur de Repentigny.

1480 Alors, j'ai apporté un plan que je vous déposerai tantôt. Si vous voulez, je peux vous en donner une copie immédiatement? Ça va aller? O.k. Alors, je vais continuer.

1485 Donc, ce terrain, essentiellement, est situé à environ trois (3) kilomètres au Sud-Est du site, sous les vents dominants.

1490 Nous avons ici, obtenu aussi, une résolution de la Ville de Repentigny. Cette résolution est extraite du procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Ville de Repentigny, tenue le douze (12) novembre deux mille deux (2002).

 Résolution numéro... je vous fais grâce de ça. Programme Accès Logis, projet d'habitation pour personnes âgées autonomes et en perte légère d'autonomie, secteur Le Gardeur.

1495 (M. VALIQUETTE FAIT LECTURE DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE LA VILLE DE REPENTIGNY.)

1500 Je vous ferai grâce de la suite, je vais le déposer. Mais essentiellement, la Ville reconnaît sa contribution et endosse, évidemment, le projet.

 C'est un projet qui avance bien. C'est un projet qui a été mis de l'avant au printemps dernier. Nous considérons toujours une mise à la disposition des usagers, au début de deux mille quatre (2004).

1505 Nous avons actuellement plus de cent quatre-vingts (180) personnes qui se sont inscrites pour les quatre-vingt-dix (90) places disponibles.

1510 Nous désirons amener la Commission à reconnaître que ce projet est un projet sérieux et important pour la collectivité, et qu'il va subir des impacts variés importants, et porteurs d'inquiétude pour la santé, dont les odeurs et les inquiétudes qu'elle véhicule, le bruit, la poussière accrue, et caetera, et la disparition de d'entreprises de services souhaitables pour desservir la clientèle du Manoir des Seigneurs.

1515 Notre clientèle de personnes retraitées a droit, après des années de dur labeur et de contribution à la société, de se retrouver dans un endroit paisible. C'est un projet de plusieurs millions de dollars. C'est un site intéressant et bien positionné pour la clientèle de personnes retraitées, en ce qui concerne les services: bibliothèque à proximité, les centres d'achats, et caetera, et la tranquillité du secteur, à majorité composé de résidences familiales.

1520 Il n'existe pas beaucoup de sites dans notre communauté, secteur Le Gardeur de Repentigny, qui présentent des caractéristiques adéquates pour ces logements sociaux pour personnes retraitées.

1525 Une question nous vient pour la Commission: doit-on raisonnablement remettre en question ce projet si BFI, le LES de Lachenaie, continue comme il le fait actuellement, et s'il obtient un agrandissement quelconque?

1530 Enfin, nous croyons que la Commission doit prendre en compte toutes les craintes sur les impacts sur la santé, et exiger de façon urgente des études complètes et sérieuses sur la situation environnementale de la région et des impacts des éléments pollueurs -- dont fait partie le LES de Lachenaie -- sur la santé.

1535 Nous recommandons ces études pour informer adéquatement la population en général et notre future clientèle en particulier. Merci.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1540 Vous avez, monsieur Valiquette, répondu en partie à la question que, spontanément, j'étais portée à vous poser, parce que puisqu'il s'agit d'une construction nouvelle, pourquoi choisir un emplacement que vous décrivez vous-même comme *vulnérable* dans les circonstances?

Mais vous avez dit: Il n'y avait pas beaucoup de sites . Expliquez-moi l'inventaire.

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1545 Bien, il y a différentes raisons. D'abord, personne ne connaissait le projet de BFI avant octobre, parce qu'ils s'en étaient bien caché.

1550 Mais la deuxième chose c'est que nous, notre projet, on avait déjà commencé à travailler sur notre projet au printemps dernier, donc on était... évidemment, on ne connaissait pas là ce projet-là et il y a eu des offres d'achat qui ont été faites sur les terrains durant l'été, pour se réserver l'emplacement, et le projet continue.

1555 Nous avons engagé des spécialistes architectes, nous avons... et d'ailleurs qui ont fait déjà des plans conceptuels; les logements, il y a déjà des plans d'ensemble et des plans préliminaires de construction qui ont été réalisés.

1560 C'est un projet qui avance rapidement, parce que pour arriver à livrer ces quatre-vingt-dix (90) logements pour le début de deux mille quatre (2004), vous comprenez que déjà présentement, on est très avancé. Merci beaucoup.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1565 Merci beaucoup à tous les deux (2). Et, monsieur Valiquette, vous changez de chapeau, parce que j'avais votre nom mais, à titre de citoyen, le citoyen François Valiquette.

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1570 Vous aviez ça ce soir?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Votre présentation de mémoire, vous étiez, à votre demande, inscrit...

1575 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Pour ce soir?

1580 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

... à vingt et un heures (21 h 00). Oui, vingt et une heures (21 h 00).

1585 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Je pensais que c'était pour demain soir mais, enfin, ça peut être...

1590 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Non, c'est bien ce soir, le mémoire numéro 104.

1595 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Je peux trouver des choses à dire.

1600 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Je n'en ai aucun doute.

1605 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Mais écoutez...

1610 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

C'est bien le quatre (4) mars ce soir? Bon. Alors...

1615 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

J'avais l'impression que c'était le cinq (5) mars là

1620 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Non, c'est bien...

1625 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Pardon?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1620

Ce qu'on peut-être faire, s'ils sont dans la salle et disponibles et prêts à présenter, ceux qui vous suivaient, le Syndicat des infirmiers et infirmières du Centre hospitalier Pierre Le Gardeur et le Syndicat des travailleurs et travailleuses...

1625

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

Juste intervertir puis je reviendrai après?

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1630

Et puis ça vous permettrait... Oui, parce que nous avons en date du quatre (4) mars.

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1635

Parfait. Je vais être prêt sans problème dans une demi-heure ().

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Bon. Alors...

1640

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

Merci.

1645

MADAME LA PRÉSIDENTE :

... à ce moment-là on pourra aussi appeler madame Diane Lacerte. Peut-être faire une petite pause et puis vous viendrez après la pause.

1650

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

Parfait.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1655

Ça va?

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1660 Oui.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, le Syndicat des travailleurs et le Syndicat des infirmiers et infirmières.

1665

Mme JULIENNE GAGNON:

Julienne Gagnon, je fais partie de l'exécutif du Syndicat des infirmières et infirmiers du Centre Pierre Le Gardeur, et je représente aussi la CSN, qui est un autre syndicat qui s'est associé avec nous pour présenter ce mémoire.

1670

(Mme GAGNON FAIT LECTURE PARTIELLE DU MÉMOIRE.)

Et on a inclus des pièces...

1675

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup madame. Et Monsieur Haemmerli a des questions à vous poser.

1680

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Oui. Vous nous énumérez une liste d'éléments là qui sont à l'origine de vos inquiétudes.

Mme JULIENNE GAGNON :

1685

Oui.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Vous remettez aussi en question ce que vous appelez *la décision* de la Direction régionale de ne pas considérer l'urgence.

1690

À partir de tout ça, d'après vous ce serait quoi la suite des opérations? Ce serait quoi la suite des choses là en terme de santé publique?

1695

Mme JULIENNE GAGNON :

La suite des choses?

1700

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Oui.

Mme JULIENNE GAGNON :

1705

Je ne sais pas si je vais engager toutes les personnes que je représente dans la réponse que je vais faire, je vais sûrement m'engager personnellement en tout cas.

1710

Pour moi, étant donné que le site actuellement, il est à son comble -- on dit qu'en mars deux mille trois (2003) il ne pourra plus survivre -- moi je crois que ce serait la fermeture immédiate de ce site-là avec des études, pour être certain, avant de donner quelque autorisation que ce soit pour l'agrandissement ou pour d'autres projets futurs, à ce qu'il y ait des études sur la santé qui soient faites dans la région, ici, actuellement; on est quand même exposé depuis au-delà de quinze (15) ans, à ce site-là

1715

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

C'est parce que j'avais l'impression, à lire entre les lignes de votre mémoire, que vous voyiez plus large que juste le site là

1720

Vous voudriez qu'on caractérise, de façon très, très large là l'état de santé de la population de la région.

Mme JULIENNE GAGNON :

1725

Oui. Par rapport... toujours par rapport aux polluants.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

1730

Oui.

Mme JULIENNE GAGNON :

1735

Oui.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Atmosphériques?

1740

Mme JULIENNE GAGNON :

Pardon?

1745

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Atmosphériques?

Mme JULIENNE GAGNON :

1750 Atmosphériques surtout. Puis surtout, étant donné que le nouvel hôpital va être situé à environ un kilomètre et demi (1) de là et qu'on va être dans les vents dominants, je pense que tous les travailleurs qui vont être impliqués à l'avenir, à se déplacer à cet endroit-là vont être soucieux de ce que ça peut donner au point de vue atmosphérique, oui.

1755 **MONSIEUR LE COMMISSAIRE :**

 D'accord. Donc, si j'ai bien compris votre propos, on caractérise l'état de santé de la population, ensuite on évalue le risque que représente le projet, et après ça seulement, si on est sûr, on peut éventuellement envisager quelque chose, mais pas à moins de ce que vous demandez là?

1760

Mme JULIENNE GAGNON :

 Bien je pense que non.

1765

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

 Merci madame.

1770 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

 Merci beaucoup madame. Et, est-ce que madame Lacerte est dans la salle? Est-ce qu'elle serait prête? Est-ce que vous êtes prête à présenter votre mémoire?

1775

 Et après ça on fera une pause, et on reviendra avec monsieur Valiquette, monsieur Lavoie et monsieur Desrosiers, après la pause.

 Alors, madame Lacerte, est-ce que vous souhaitez que je vous fasse signe si vous arrivez à huit (8) minutes mais je crois...

1780

Mme DIANE LACERTE :

 Oui, j'apprécierais.

1785 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

 Quoique vous avez peu de pages, ça devrait... mais je vous ferai signe.

Mme DIANE LACERTE :

1790

 S'il vous plaît, oui. Merci. Alors, bonsoir Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

1795 Avant de commencer, je voudrais mentionner que les propos que je touche dans mon
mémoire sont très simples, absolument pas scientifiques, mais malgré ça -- et c'est aussi des
propos qui ont été dits et redits -- mais il m'apparaît important, O.k., de les mentionner de nouveau,
au nom des citoyens, en mon nom personnel, parce qu'ils constituent en quelque sorte une forme
de cri du coeur, un appel au secours. Merci.

1800 (Mme LACERTE FAIT LECTURE PARTIELLE DE SON MÉMOIRE.)

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1805 Madame Lacerte, compte tenu qu'il vous reste à peu près deux minutes trente (2:30), peut-
être pouvez-vous aller sur les grands thèmes, puisque votre mémoire est lu et déposé, et élaborer
peut-être vers la dernière page, où vous allez un petit peu plus en conclusion.

Mme DIANE LACERTE :

1810 Parfait.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

D'accord?

1815 **Mme DIANE LACERTE :**

Oui. Alors, il y a la peur de la maladie qu'il faut considérer, parce que c'est quelque chose
d'important.

1820 Le site d'enfouissement. Il faut tenir compte qu'on parlait de site d'enfouissement, alors que
là c'est un dépotoir, un amoncellement.

1825 Le jeune relève, les enfants. Dans l'éventuelle poursuite des activités de BFI, quel avenir
serait réservé à la génération de demain? Souhaitons-nous leur donner et les voir se développer
dans un environnement polluant, puant, insalubre et surtout toxique?

1830 Des nouveau-nés plus petits que la normale, voire peut-être même handicapés. Des
enfants ayant des problèmes respiratoires, toutes sortes de maladies. Des enfants qui ne jouent
plus dehors, qui deviennent adultes sans même en avoir bénéficié de l'extérieur?

Ferons-nous face à une prochaine génération, une relève malade et dépressive?

1835 Maintenant, la dévaluation de nos propriétés. Évidemment, nos propriétés seraient victimes
d'une baisse au niveau de l'évaluation; encore une fois c'est nous qui en paierions la note.

Demeurer ou partir. Que devrait-on faire, attendre que nos maisons n'aient plus de valeur ou que la maladie nous frappe? Et si on partait, serions-nous capable de vendre nos propriétés, sans pour autant les donner; et ce, compte tenu de toute la publicité effectuée jusqu'à présent.

1840 Qui voudrait demeurer près d'un site d'enfouissement dont le permis d'exploitation ne cesse d'être renouvelé, et dont les changements à venir feraient de ce site un mégadépotoir? Est-ce que vous les gens de BFI?

1845 Il y a des forces qui sont contre nous: les promoteurs de BFI, une multinationale contre de simples citoyens. L'enjeu: le profit!

1850 Ce ne sont pas des gens d'environnement mais plutôt des gens de déchets. Il faut en tenir compte. Ils ne veillent pas à la protection de l'environnement mais plutôt à la gestion d'ordures, ça change complètement la perspective.

1855 Pour démontrer le manque de professionnalisme et l'absence d'intérêt face à la protection de l'environnement et à la santé des gens, ils tentent depuis le début de minimiser les impacts néfastes qu'un tel projet aurait sur l'environnement, la faune, la flore, et caetera, et surtout notre santé.

1855 Ils n'ont pas su démontrer hors de tout doute que la santé des citoyens à proximité ne sont que très minimes. Le fait qu'ils n'ont pas mené des études d'impacts sur plusieurs aspects, soit, entre autres, relativement à un tel site d'empilement, en est une preuve irréfutable.

1860 L'avenir et la santé des citoyens doivent-ils être laissés entre les mains de gens qui semblent si peu compétents et professionnels?

1865 Ils vont même pousser l'audace en demandant un décret d'urgence pour, à tout le moins, obtenir dans un premier temps, un permis d'exploitation du site pour les cinq (5) prochaines années.

Le terme *urgence* -- et ça c'est important -- sonne faux, quand on sait très bien que l'échéancier de mars deux mille trois (2003) est connu depuis cinq (5) ans.

1870 L'urgence correspond malheureusement plutôt à la négligence de nos décideurs, qui n'ont rien fait pendant toutes ces années. Ce qui en résulte: la menace, le litige qu'on connaît aujourd'hui.

1875 Le ministère de la Santé publique. Peut-on considérer ce Ministère comme un allié alors qu'apparemment, il ne dispose pas de budget pour approfondir et effectuer des études d'impact sur la santé du site proposé.

Nous, les citoyens concernés, sommes très anxieux, et même révoltés à l'idée qu'une multinationale qui gère des déchets, puisse nous faire subir tous ces inconvénients et risques pour

1880 notre santé, et que des députés, maires, gouvernements, pourraient approuver un tel désastre, plutôt que de tenter d'identifier d'autres lieux et solutions pour recevoir un dépotoir et mettre l'emphase nécessaire au programme des 3R.

1885 Jusqu'où ira la bêtise humaine dans ce dossier? Qui se souciera de nous, de notre santé, citoyens des lieux que j'ai spécifiés au début?

Sur quoi pèsera la balance, où sera donné la priorité? Encore une fois, est-ce que c'est sur l'argent ou sur la santé des gens?

1890 Une chose est certaine, c'est que si les activités de BFI se poursuivent à Lachenaie, c'est que plusieurs en seront bénéficiaires, et ce au détriment de nous, simples citoyens, qui en seront encore une fois victimes, au prix de notre qualité de vie, et encore une fois, de notre santé.

1895 Membres du BAPE, ce mémoire constitue une requête qui vous est adressée, afin que vous tentiez d'empêcher ce désastre.

1900 Nous osons espérer qu'à travers toutes nos représentations, vous effectuerez une étude exhaustive de ce projet insensé, et que vous saurez convaincre les personnes qui ont le pouvoir décisionnel dans ce dossier, afin que ces dernières arrivent à la conclusion que ce projet doit être rejeté totalement et définitivement, et qu'aucune prolongation de contrat ne devrait être accordée à la compagnie BFI dans le cadre de la gestion de matières résiduelles à Lachenaie.

1905 Oui, les matières résiduelles doivent être gérées, mais ailleurs au Québec et plus à Lachenaie.

Notre cour est pleine! Nous, citoyens concernés, avons assez payé! Merci.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1910 J'aurais peut-être eu une opinion à vous demander sur le secteur où vous vivez, si tant est que le voeu que vous exprimez se produise.

Le milieu où vous vivez, comment voyez-vous... est-ce que c'est une régionalisation que vous verriez? Comment la voyez-vous la gestion des matières résiduelles?

1915

Mme DIANE LACERTE :

1920 Comment je la vois? Écoutez, je n'ai pas de formation, O.k., pour répondre adéquatement à ça. Bien entendu, les 3R m'apparaît une solution urgente. O.k.

Comment je les vois? Je dirais qu'il y a des personnes, O.k., qui étudient dans ce domaine et qui sont beaucoup plus en mesure que moi d'y répondre.

1925 Toutefois, je tiens à spécifier une chose importante c'est que tout d'un coup, on arrive à mars deux mille trois (2003): la date, O.k., l'urgence.

Qu'est-ce qui a été fait, O.k., pendant cinq (5) ans? Pourquoi, tout d'un coup, on va devoir encore une fois, éventuellement, voir ce site-là prolongé ou même agrandi?

1930 Qu'est-ce qui s'est passé durant les dernières cinq (5) années? Qui a pris des décisions? Qui a pris des initiatives?

1935 Ça m'apparaît aberrant de constater qu'il n'y a rien qui a été fait et qu'on parle encore, éventuellement, de bâtir un plan, alors que ce dernier aurait dû être fait au cours des cinq (5) dernières années. C'est insensé, et je refuse de payer encore une fois la note.

Le secteur de la Presqu'île est un très beau secteur, et les environs, et je trouve que c'est un projet d'agrandissement qui est absolument inacceptable, et je recommande fermement la fermeture de ce site.

1940

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup madame.

1945

Mme DIANE LACERTE :

Merci.

1950

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Et nous allons aller à la pause. Merci. Nous allons prendre une petite pause de cinq (5) minutes.

-- À 21 h 53, SUSPENSION

1955

-- À 22 h 00, REPRISE DE L'AUDIENCE

MADAME LA PRÉSIDENTE :

1960

Alors, nous allons commencer s'il vous plaît. Alors, j'appelle monsieur François Valiquette, qui est déjà en place.

Alors, monsieur Valiquette, cette fois-ci c'est à titre individuel, c'est le citoyen François Valiquette.

1965

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

Oui, le citoyen. Effectivement.

1970 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Très bien. Alors, on vous écoute.

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

1975

Alors, c'est un mémoire que j'ai intitulé Les forces en présence... et quelques craintes de citoyens .

1980

C'est un mémoire que je... malheureusement là que je n'avais pas pu compléter. Je l'ai envoyé à la limite là le soir, le jeudi soir, mais j'ai quand même traité un certain nombre... je pense que les éléments les plus importants là parmi les forces là à considérer.

1985

Sur les autres forces, je vais passer des commentaires rapidement là sur celles qui ne font pas partie du texte.

(M. VALIQUETTE FAIT LECTURE PARTIELLE DE SON MÉMOIRE.)

1990

Écoutez, j'ai d'autres choses à dire sur la santé publique, mais j'aimerais peut-être dire sur la CMM... commentaires sur la CMM.

1995

Sont-ils des gestionnaires sans âme et sans coeur? Leur idée est faite en partie, sans aucune considération pour la santé des citoyens.

Le Centre ambulatoire Lanaudière, un commentaire sur cette force: la haute direction s'est fait tirer l'oreille pour envisager des problèmes environnementaux entourant leur joyau, et ils s'en remettent à la DSP, la Direction de la santé publique.

2000

La MRC des Moulins, un commentaire: c'est en fait la Ville de Terrebonne, à toutes fins pratiques, qui mène la MRC des Moulins.

2005

Si j'ai un commentaire sur la Ville de Terrebonne, c'est une ville qui n'intervient pas pour protéger une partie importante de sa population, qui accepte de sacrifier une partie de sa population, puis c'est aussi une ville qui... il y a toute une notion de conflit d'intérêts ici, à se poser des questions.

2010

Comment une ville, des administrateurs publics, peuvent recevoir des redevances et en même temps prendre des décisions éclairées et non orientées, dans le meilleur intérêt des citoyens?

Mascouche, on a vu aujourd'hui que c'est un intérêt pécuniaire avant tout, leur problème de site.

2015 Les autres forces -- les groupes environnementaux, les groupes de citoyens, les médias -- tout ce que je peux dire jusqu'à maintenant c'est que, je considère que c'est des forces qui ont fait un travail formidable dans le cadre de la Commission jusqu'à maintenant.

Et essentiellement c'est, je pense, des groupes qui ont déposé, tous et chacun, des mémoires très valables, de très bonne qualité. C'est tout.

2020 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Valiquette...

2025 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Oui.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

2030 ... j'ai envie de vous poser aussi à vous cette question. Comment voyez-vous l'organisation de la gestion des matières résiduelles dans votre secteur, la MRC L'Assomption là dans les circonstances?

2035 Parce que, bon, il semble bien démontrer que malgré tous les efforts, au cours des prochaines années, il y a toujours une portion qui doit aller à de l'enfouissement, donc il faut penser à ça, c'est une réalité.

2040 Bon. Il y a des efforts, des plans de gestion, peut-être pas dans toutes les MRC, on l'a vu, il y en a dont les municipalités dépendent beaucoup de la CMM, mais, si on prend ça par blocs là votre vision à vous de ce que ça pourrait être là

Parce qu'il y a des réalités, il faut faire face à des réalités.

2045 **M. FRANÇOIS VALIQUETTE :**

Je comprends. Je comprends. Écoutez, une chose est sûre, moi c'est clair, la cour est pleine en ce qui concerne le site de BFI. Ça, on n'en démord pas.

2050 On a démontré par nos études, entre autres celle qu'on a déposée hier, que ce site-là devait être fermé, que ce site-là devait faire l'objet de resserrement des contrôles et de la surveillance et tout ça. On s'entend.

Donc, il ne faut plus penser travailler avec le site de BFI en ce qui me concerne. O.k.

2055 Évidemment, moi j'encourage une répartition plus équitable de la gestion des déchets, la création de sites, d'un plus grand nombre de sites.

Que les MRC prennent la responsabilité de leurs déchets. Je pense à Laval entre autres, hein. La MRC Laval a voté une réglementation qui interdit ces sites-là sur son territoire.

2060

Écoutez, moi je pense que Laval devrait avoir des sites sur son territoire, probablement qu'eux autres préfèrent avoir des condos et des choses plus payantes, avec moins d'impact, mais ils devraient avoir des sites sur leur territoire.

2065

Du côté de la Montérégie aussi, il y a d'autres endroits, il y a des...

Écoutez, le Québec est quand même vaste, et je crois que ces sites-là en nombre plus grand, devraient être éloignés des populations -- compte tenu des impacts qu'on a démontrés et qui sont réels sur les populations -- devraient être éloignés, et malheureusement il y a peut-être un coût à cet éloignement-là

2070

Mais, je crois que c'est un coût qui doit être associé au coût de préservation de la santé des citoyens.

2075

Donc, moi, j'augmente le chapeau du ministère de la Santé, je lui donne une portion, si vous voulez, qui serait... ou je lui ajoute, si vous voulez, un appendice, qui serait celui du contrôle et de la gestion de ces sites d'enfouissement, compte tenu des impacts qui sont liés à la santé; donc, des montants éventuels qu'on irait chercher, on ferait une ponction dans les budgets alloués à la santé, pour gérer de façon plus adéquate, subventionner éventuellement.

2080

Écoutez, moi, si on va plus loin puis je me laisse aller, je pense à la nationalisation de toute la gestion des déchets.

On a fait la nationalisation de l'électricité un moment donné pour les impacts que ça avait, le développement sauvage, tout ça.

2085

Ici, dans ce cas-ci, on peut peut-être envisager de penser à ça, qu'il y ait un contrôle plus serré de fait par notre nation, compte tenu des impacts que ça a sur la santé de la population. On est peut-être rendu là

2090

Alors, c'est une possibilité. Je ne suis pas un grand spécialiste mais, à la limite, j'ouvre ce débat-là je pose cette question-là

Il y a des impacts et il faut que ces impacts-là soient contrôlés par des gens qui ont des intérêts indépendants, qu'ils ne soient pas des gens qui pensent avant tout à faire de l'argent.

2095

Écoutez, je n'ai rien contre ces entreprises-là comme telles. Je ne suis pas... ça en prend des gestionnaires pour ces sites-là sauf qu'il faut que ça soit fait de façon très professionnelle, très contrôlée.

2100

Il faut qu'il y ait une surveillance indépendante de tout ça, puis comme je le répète, il faut que ce soit fait à des endroits sécuritaires et avec des impacts négligeables sur les populations environnantes.

2105

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup monsieur Valiquette.

M. FRANÇOIS VALIQUETTE :

2110

Merci.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

2115

Et j'appelle maintenant s'il vous plaît, monsieur Yvan Lavoie. Oui.

M. YVAN LAVOIE :

Bonsoir Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

2120

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2125

M. YVAN LAVOIE :

(M. LAVOIE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE.)

MADAME LA PRÉSIDENTE :

2130

Merci beaucoup monsieur Lavoie.

Monsieur Haemmerli, avez-vous des questions? J'aurais peut-être une (1) petite question.

2135

À votre avis, parce que vous déplorez, dans votre mémoire, le fait que bon, de jeunes couples ayant pour but de fonder une famille, ils s'installent... , bon, et caetera.

Est-ce que vous voyez qu'il devrait y avoir un système d'information plus poussé? Est-ce à dire que vous là je ne sais pas, vous nous avez dit qu'il y a longtemps que vous vous êtes installé...
est-ce qu'il y a longtemps que vous vous êtes installé ici?

2140

M. YVAN LAVOIE :

Cinq (5) ans.

2145

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Cinq (5) ans? Bon. Est-ce que, quand vous êtes venu vous installer, vous saviez qu'il y avait à proximité, un site d'enfouissement quand même assez important?

2150

M. YVAN LAVOIE :

Nous ne savions pas, puis on aurait aimé savoir, parce que probablement que notre décision aurait été influencée très certainement par ce dépotoir.

2155

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Et qui d'après vous, doit donner cette information-là?

2160

M. YVAN LAVOIE :

Je l'ai mentionné: les municipalités, qui que ce soit, mais pour que les gens soient informés.

2165

On voit, à Lachenaie, on se promène alentour du nouvel hôpital, les nouveaux développements c'est en construction, ça construit c'en est pas possible, puis la dernière maison à partir de la 640, on voit les nouvelles maisons pousser, puis on a juste à se revirer le regard puis on voit le site de BFI.

2170

Ces gens-là ces jeunes couples-là qui mettent toutes leurs économies dans ce projet d'avenir, dans leur demeure, ne sont certainement pas au courant de tout ce qui se projette l'autre côté de la rue.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

2175

Merci beaucoup. J'appelle maintenant monsieur Mario Desrosiers, s'il vous plaît.

M. MARIO DESROSIERS :

2180

Bonsoir Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

2185

M. MARIO DESROSIERS :

Mon mémoire, moi aussi mon mémoire, côté technique, ce n'est pas un mémoire côté technique, c'est plus les pensées de la famille Desrosiers-Rivest; Rivest qui est ma belle-famille.

2190

Et je demeure à Le Gardeur, au 180 Desrosiers, juste en face du parc Desrosiers à la Presqu'île.

(M. DESROSIERS FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE.)

2195

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Merci. Est-ce que tu as une question? Non? Oui. Monsieur Haemmerli.

2200

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

Vous avez pris, vous nous dites, au début de votre mémoire, monsieur Desrosiers là ... une décision importante il y a un (1) an .

2205

Qu'est-ce qui vous a poussé à prendre cette décision dans le cadre des inconvénients, ou malgré les inconvénients que vous subissez?

M. MARIO DESROSIERS :

2210

Voilà un (1) an, premièrement, moi je ne savais pas qu'ils étaient pour agrandir le site.

Deuxièmement, je suis, comme je vous ai dit, sur un terrain qui appartenait à ma belle-famille depuis plusieurs générations.

2215

Mon beau-père, qui reste présentement dans la maison qui est... une petite maison qui est à côté de notre maison, qu'on a construite il y a un (1) an, est, je crois, un des premiers résidents dans le secteur de la Presqu'île là qu'il y a eu là ç'a été un des premiers résidents.

2220

Il avait un petit moulin à scie là puis après ça il s'est construit en avant, puis les rues se sont faites par après, puis en tout cas, c'est un des premiers résidents.

2225

Lui, c'était... le quartier d'où on est, c'est le quartier qui est... je vous dirais qu'il voulait finir ses jours là parce qu'il est venu au monde lui, à Saint-Paul-L'Ermite dans le temps, qui était... aujourd'hui qui est Le Gardeur et Repentigny, ça fait que c'est normal que cette personne-là veuille rester dans ce quartier-là

On a une cabane à sucre qui est juste à côté du sentier de la Presqu'île, en arrière du parc Desrosiers, une cabane à sucre qui appartient à la famille Rivest. Je veux dire, c'est notre secteur

2230 qui est là là C'est notre secteur à nous autres là Ça fait que c'est normal qu'on a voulu continuer...
puis leur donner la chance de pouvoir finir leurs jours, là

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

2235 Merci.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Et finalement j'appelle monsieur Lionel Paquette.

2240 **M. LIONEL PAQUETTE :**

Bonsoir Madame la Présidente.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

2245 Bonsoir, monsieur.

M. LIONEL PAQUETTE :

2250 Bonsoir, Monsieur Haemmerli.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE :

2255 Bonsoir.

M. LIONEL PAQUETTE :

2260 J'ai un projet ici que, je veux dire un profil, que je vais déposer dans ma preuve. Elle n'est pas longue là

(M. PAQUETTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE.)

M. LIONEL PAQUETTE :

2265 Ce document va parler par lui-même, ce que je vais déposer là Ce n'est pas long.

MADAME LA PRÉSIDENTE :

2270 Voilà

M. LIONEL PAQUETTE :

Alors, merci beaucoup.

2275 **MADAME LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Alors nous allons ajourner nos travaux pour la journée.

2280 Oui, monsieur Paquette, vous remettez votre document à Madame la coordonnatrice à l'arrière.

M. JOHN HAEMMERLI :

Est-ce qu'il y a un droit de rectification?

2285

MADAME LA PRÉSIDENTE :

Non, il n'y a pas de demande de droit de rectification.

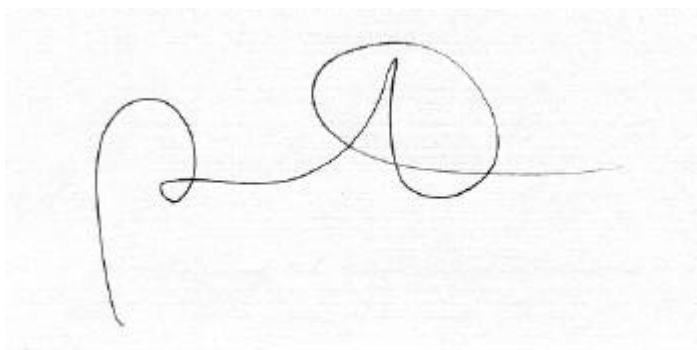
2290 Alors, nous ajournons nos travaux pour ce soir et nous nous retrouvons demain à treize heures trente (13 h 30), demain après-midi.

-- À 22 h 45, L'AUDIENCE EST AJOURNÉE AU LENDEMAIN À 13 h 30

2295

Je, soussignée, **ANN MONTPETIT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle de mes notes sténographiques recueillies au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

2300 Et j'ai signé,

A handwritten signature in black ink on a white background. The signature is highly stylized and cursive, starting with a large loop on the left, followed by several smaller loops and a long horizontal stroke extending to the right.

2305 **ANN MONTPETIT**
Sténographe officielle

2310